

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 décembre 2022

Keolis émet avec succès un premier placement privé Schuldschein de 100 millions d'euros, indexé sur des indicateurs de développement durable

- **Malgré un environnement de marché difficile, Keolis a émis avec succès son premier placement privé régi par le droit allemand appelé Schuldschein, indexé sur des indicateurs de développement durable, d'un montant de 100 millions d'euros. Ce placement privé d'une maturité comprise entre cinq et sept ans inclut un ensemble de KPI¹ ambitieux, alignés sur la stratégie de développement durable de Keolis. Arrangé par Crédit Agricole CIB, ING et la Société Générale, le placement a été souscrit par des investisseurs européens et asiatiques.**
- **Ce financement contribue à renforcer la stratégie ESG² de Keolis, qui se place ainsi au cœur des opérations du Groupe. Ce placement privé intègre un mécanisme d'ajustement de la marge basé et indexé sur l'atteinte d'objectifs annuels liés à l'environnement, à la diversité, à la santé et à la sécurité.**
- **Cette transaction diversifie les sources de financement de Keolis et prolonge la maturité moyenne de sa dette. Les fonds issus de cette opération seront affectés aux besoins de financement courants de l'entreprise.**

Pour **Christelle Villadary, Directrice Finance et Juridique de Keolis**, « *ce premier placement privé Schuldschein indexé sur des indicateurs de développement durable vient renforcer la structure de financement de Keolis en prolongeant la maturité de sa dette à des conditions compétitives. Il s'agit d'un grand pas vers la diversification des sources de financement du Groupe ; cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Keolis visant à mettre en place un financement indexé sur le développement durable. Le succès de ce placement privé, en dépit d'un environnement de marché difficile, souligne le soutien et la relation de confiance qui lie Keolis et ses partenaires financiers.* »

Indexation des financements du Groupe sur des indicateurs de développement durable

Avec ce placement privé indexé sur des indicateurs de développement durable, le financement du Groupe Keolis intègre des caractéristiques et des objectifs de développement durable, dans un souci de promotion de solutions de transport plus durables. Les KPI utilisés pour ce placement sont alignés avec ceux de la facilité de crédit renouvelable de 900 M€ de Keolis et du crédit syndiqué de 600 M€, annoncé en janvier 2022.

Le mécanisme d'indexation de la marge est adossé à l'atteinte d'objectifs annuels liés à :

¹ « Key Indicator Performance » - Indicateurs Clés de Performance

² Environnement, Société et Gouvernance, critères utilisés pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable dans la stratégie des entreprises.

- **L'environnement**, avec deux indicateurs cibles, le premier indexé sur la proportion d'employés présents dans des filiales couvertes par la certification ISO 14001 relative aux systèmes de management environnemental, l'autre basé, à compter de 2023, sur l'engagement du Groupe à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.
- **La diversité**, avec un engagement à faire progresser le pourcentage de femmes dans l'ensemble du personnel de Keolis.
- **La santé et la sécurité**, avec un objectif d'amélioration du pourcentage d'employés couverts par une certification à une norme de management de la sécurité, qui s'intéresse particulièrement au développement d'une formation interne à la culture de la sécurité et de mesures visant à prévenir les accidents du travail.

Partenaires

Crédit Agricole CIB, ING et la Société Générale ont été les arrangeurs de la transaction et Keolis a été conseillé par le cabinet d'avocats White & Case LLP, à Paris.

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique, ... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Margot Reboul

Responsable des relations médias

06 20 40 64 63

margot.reboul@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com